

COMMUNE DE LACONNEX

Procès-verbal de la séance de Conseil municipal du lundi 8 juin 2009

Présents : Hubert Dethurens, maire.
Catherine Koumrouyan et Philippe Lädermann, adjoints.

Jean Batardon, Benjamin Hubermann, Denis Mandallaz, Dominique Pascual,
Véronique Rudaz, Bradley Stillwagon, Laurent Thévenoz, Laurent
Zimmermann.

Excusé : Yves Mermet, malade.

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 11 mai 2009
2. Nouveaux règlement de construction : point de la situation
3. Fixation de la date de la sortie des aînés
4. Achat d'un véhicule
5. Bibliobus
6. Communications de l'exécutif
7. Divers
8. Questions du public

Hubert Dethurens, maire, accueille les conseillères et les conseillers et les remercie de leur ponctualité.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 11 mai 2009

Le procès-verbal de la séance du 11 mai 2009 est accepté à l'unanimité, sans remarque particulière.

2. Nouveau règlement de construction : point de la situation

Le maire informe le Conseil municipal qu'après l'examen des quatre propositions qui nous sont parvenues, c'est le bureau d'urbanistes URBAPLAN SA qui a été choisi pour élaborer notre nouveau règlement. Ce choix a été fait en accord avec notre consultant, M. Georges Gainon. Le prix devisé par le bureau cité plus haut est de CHF 122'000.-. Ce bureau commencera les travaux pendant l'été et le maire tiendra régulièrement le Conseil au courant de l'évolution de cette étude.

3. Fixation de la date de la sortie des aînés

L'exécutif propose la date du jeudi 3 septembre 2009. Cette date semble convenir à tout le monde et la commission chargée des aînés se réunira afin de mettre au point le programme de cette journée.

4. Achat d'un véhicule

Le manque d'un véhicule utilitaire se fait de plus en plus cruellement sentir. En effet, lors de l'organisation de différentes manifestations communales, beaucoup de transports se font avec des voitures privées, ce qui n'est pas normal. Au budget de fonctionnement 2009, nous avons prévu la somme de CHF 15'000.- pour l'achat d'un véhicule (rubrique 62. 311). Après avoir fait plusieurs recherches sur le marché de l'occasion, Philippe Lädemann n'a pas trouvé le pick-up souhaité. Par contre, il a reçu une proposition pour un petit camion de marque « Piaggio » qui serait idéal pour nous mais qui coûte CHF 20'500.-. Le Conseil examine l'offre qui lui est présentée et trouve aussi que le véhicule en question correspond exactement à nos besoins. En conséquence, il est décidé à l'unanimité d'acheter ce petit camion. Le maire en prend note et rappelle aux conseillers qu'en prenant cette décision, ils acceptent implicitement un dépassement de crédit sur la rubrique 62 311.

5. Bibliobus

Catherine Koumrouyan informe le Conseil municipal que nous pourrions bénéficier des services du bibliobus à Laconnex deux heures par mois. Selon les renseignements qu'elle a pris, ce service à la population nous coûterait environ CHF 640.- mensuellement. Mais ce chiffre n'est pas définitif car il dépend également du nombre de communes qui seraient prêtes à adhérer à ce projet. De plus il est probable que nous puissions bénéficier de l'aide du Fond d'équipement communal pour cette affaire.

Catherine suggère de nous engager pour une année afin de voir si cela correspond effectivement à un besoin dans notre commune. Différentes questions sont posées : Où se poserait le bus ? Le mercredi sera-t-il encore un jour de congé pour les écoles primaires ? À cette dernière question, Benjamin Huberman précise que rien n'est encore définitivement décidé à ce propos. En conclusion, le Conseil municipal accepte de faire venir le Bibliobus pour une année à l'essai. Catherine Koumrouyan est chargée de négocier les jours et les heures auxquels ce bus viendra dans notre commune.

6. Communication de l'exécutif

- a) Soirée culturelle. Claude Marthaler cycliste et cinéaste qui a effectué d'immenses voyages à vélo, a été sollicité pour présenter son spectacle intitulé « Entre selle et Terre » le 20 novembre 2009 dans notre salle polyvalente. Cette soirée sera mise sur pied en collaboration avec la commune de Soral.

- b) Le maire informe que les parkings de l'avenue de Cavoitane seront sommairement refaits pendant l'été. Un devis a été demandé à cet effet.

7. Divers

- Chemin des Mouilleuses. Sur le tronçon situé après les immeubles, le revêtement ne tient plus. Les usagers de ce chemin sont essentiellement les personnes qui cultivent les petits jardins ainsi que quelques agriculteurs. Dominique Pascual pense que pour l'instant il n'est pas nécessaire d'entreprendre d'importants travaux mais qu'il suffirait de boucher les trous. Après discussion, le maire demande à la commission des routes de se réunir pour se pencher sur ce problème. De plus, cette commission devra aussi penser à la barrière végétale permettant de mettre en valeur la sculpture de M. Manuel Torres.
- Denis Mandallaz souhaite avoir des chariots sur roulettes pour transporter les tables et les bancs. Le maire répond que ce système ne peut pas fonctionner dans la nouvelle salle polyvalente, car il y a chaque fois un seuil à franchir, ce qui est difficile avec un chariot.
- Philippe Lädemann informe le Conseil qu'un support à vélos sera placé prochainement près du café, contre le mur.
- Rentrées fiscales. A la demande de Bradley Stillwagon, le maire répond que nous avons en effet reçu des prévisions de rentrées fiscales revues à la baisse mais que cela reste encore raisonnable en ce qui concerne notre commune.

8. Questions du public

Il n'y a pas de public ce soir.

La parole n'étant plus demandée, le maire lève la séance à 20h30.

Gabriel Dethurens
Secrétaire communal